



Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)



Organisation internationale du Travail

Initiative “La musique contre le travail des enfants”



L'**Organisation internationale du Travail**, agence spécialisée des Nations Unies, a pour vocation de promouvoir la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne humaine et du travail. Elle remplit ainsi sa fonction première qui consiste à œuvrer en faveur de la paix sociale, condition essentielle à la prospérité. Seule agence tripartite des Nations Unies, l'OIT où se réunissent les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs de ses 186 états membres, a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail.

Comme les causes du travail des enfants sont multiples et complexes, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et son **Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)** s'attaque à ce problème par une approche diversifiée – surtout par l'appui technique au mandants tripartites de l'OIT qui, avec le soutien solidaire de la communauté internationale, portent la responsabilité d'éliminer le travail des enfants. Dans le cadre du mouvement mondial contre le travail des enfants celle-ci s'étend de la promotion et de la mise en œuvre effective des Conventions de l'OIT sur le travail des enfants, à la mobilisation des secteurs clés de la société.



Les jeunes en particulier ont un rôle important à jouer dans ce mouvement, afin d'augmenter la prise de conscience aux questions relatives à la justice sociale et d'exercer leur influence aux niveaux local et national pour susciter un changement social.

Dans cette perspective, l'IPEC a créé le programme «**La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts, et les médias**», en anglais **SCREAM**. SCREAM est une initiative d'éducation et de mobilisation sociale, qui s'appuie fortement sur l'utilisation des arts et qui est destinée à aider les enseignants du monde entier, dans les établissements d'éducation formelle et non formelle à cultiver la compréhension des jeunes aux causes et conséquences du travail des enfants. SCREAM se fonde sur les quatre piliers de l'approche pédagogique: «Apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être» (L'éducation: un trésor est caché dedans – Jacques Delors). Grâce à SCREAM, des milliers de jeunes, partout dans le monde se sont impliqués, à titre personnel ou en groupe, dans des actions de sensibilisation, devenant ainsi les défenseurs d'une mondialisation plus juste.



Supporting Children's Rights through Education, the Arts and the Media

Manifeste

Tous les enfants ont le droit d'apprendre, de jouer et de grandir en toute sécurité. De vivre, tout simplement une enfance heureuse. Et pourtant, 168 millions de filles et de garçons sont aujourd'hui encore, victimes du travail des enfants, dont 85 millions subissent ses pires formes : l'esclavage, l'exploitation sexuelle commerciale, les activités illicites ou le travail dangereux. Beaucoup d'entre eux sont privés d'éducation.

Le travail – et celui des musiciens ne fait pas exception – est source de transformation de la société et le monde de la musique est un partenaire notable du mouvement mondial contre le travail des enfants. Corde de notre sensibilité, la musique peut agir avec efficacité contre le travail des enfants et en faveur de la justice sociale. Elle a vocation à donner le tempo de la prise de conscience et de l'engagement du public à agir.

Si la musique seule ne peut venir à bout du travail des enfants, elle peut contribuer à atténuer la souffrance des enfants privés de leurs droits et de la possibilité de se réaliser pleinement. Susciter la passion de filles et de garçons pour des activités musicales collectives peut concourir à les soustraire et à les protéger du travail des enfants, à les aider à développer leurs talents et leur confiance en soi. L'accès à un enseignement musical, ou plus généralement créatif, contribue à rendre les écoles plus attrayantes pour les enfants, à les protéger des risques et à poursuivre leur éducation.

Nous – chefs d'orchestre, musiciens et solistes, jeunes artistes, syndicalistes du secteur de la musique, avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) – appelons les chefs d'orchestre, les orchestres, les chœurs et les musiciens de tous genres à travers le monde, adultes et jeunes, professionnels et amateurs, à dédier, entre octobre 2013 et décembre 2014, un de leurs concerts déjà planifiés, à cette initiative Musique contre le travail des enfants.

La musique – sous toutes ses formes – est un langage universel. Même si nous chantons dans toutes les langues, la musique transporte des émotions qui ne trouvent pas à s'exprimer par les mots. Elle nous réunit. Elle nous lie les uns aux autres. Solidaire, le monde de la musique peut élever sa voix et faire résonner ses instruments contre le travail des enfants. Rejoignez-nous pour affirmer face à notre public et au monde que le travail des enfants ne peut être toléré et que les enfants ont le droit de jouer et d'apprendre. Rejoignez notre «appel aux baguettes». Rejoignez l'initiative Musique contre le travail des enfants. Rejoignez-nous pour donner un Carton rouge au travail des enfants.

Cette Initiative bénéficie de l'appui des fondateurs suivants: Claudio Abbado; José-Antonio Abreu; Alessio Allegrini; Daniel Barenboim; Benoît Machuel, Secrétaire général de la Fédération internationale des musiciens; Diego Matheuz; Eduardo Mendez, Directeur exécutive de la Fundación Musical Simon Bolivar El Sistema; Antonio Mosca; Musicians for Human Rights; Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail; Blasko Smileski, Secrétaire général de Jeunesses Musicales International; Pilar Jurado; Rodolfo Mederos.



musicians for
human rights



Cet appel a été lancé à la Salle Pleyel à Paris le 11 juin 2013 par les signataires cités ci-dessus. La série mondiale de concerts en appui à cette initiative débutera à Brasilia en octobre 2013 lors de la 3e Conférence mondiale sur le travail des enfants. Le Programme IPEC du BIT remercie les chefs d'orchestre, les orchestres, les organisations syndicales de musiciens et les réseaux de jeunes qui appuient cette initiative, ainsi que la Salle Pleyel et Piano 4 Étoiles qui collaborent à son lancement.

Initiative “La musique contre le travail des enfants”

La musique joue un rôle significatif dans la société et au potentiel de contribuer à changer les normes et les valeurs dans les communautés. Bien sûr, la musique seule ne peut pas éradiquer le travail de 215 millions d'enfants. Il faut s'attaquer aux racines. Il faut combattre la misère et l'exclusion sociale. Il faut promouvoir la protection sociale et le travail décent pour les adultes et les jeunes, et fortifier la culture de droit, le dialogue social et la responsabilité des gouvernements et de ceux qui dirigent la politique sociale et économique. Il faut appliquer les lois et il faut soutenir la transition de l'économie informelle - qui est la pépinière principale du travail des enfants - vers la formalité. Et il faut assurer l'éducation pour chaque enfant. On ne va pas éliminer le travail des enfants sans avoir assuré l'accès universel à l'éducation. En même temps, on ne va pas s'assurer que chaque enfant aille à l'école sans avoir éliminé le travail des enfants. L'accès à l'enseignement de base - en principe au moins jusqu'à 15 ans - est un droit fondamental, renié à des millions d'enfants.

Notre Manifeste conjoint explique la raison de cette initiative : à savoir que la musique, qui nous unit tous, peut toucher et sensibiliser un nouveau public; qu'elle peut aussi améliorer la qualité de vie et de l'enseignement des enfants et des jeunes - à l'école et à l'extérieur; qu'elle peut aider à la formation et à la confiance en soi des enfants; et à leurs expériences à produire ensemble de grandes œuvres artistiques. L'initiative a trois éléments: la série mondiale de concerts, qui est lancée ce soir avec le valeureux soutien de Maestro Abbado et de nos collègues sur et derrière l'estrade; un nouveau module de SCREAM sur l'éducation musicale; et un film documentaire qui reflétera, à travers les yeux d'enfants de chaque continent, leurs expériences d'être protégés du travail des enfants par leur engagement dans des activités musicales. Comme dit notre Manifeste «La musique contre le travail des enfants», chaque enfant a le droit de jouer, d'aller à l'école et de rêver. Et chaque adulte porte la responsabilité, en tant que gardien de l'enfance, de rendre cela possible.

Durant la dernière décennie, la communauté internationale a pris conscience du travail des enfants et a multiplié les actions sur les plans politiques et juridiques. Cependant, des milliers d'enfants sont toujours impliqués dans différentes formes de travail des enfants. Beaucoup reste à faire. Chacun de nous peut prendre sa part de responsabilité afin de créer un monde plus en paix.

Donnez la parole à ceux dont la voix ne peut être entendue!



Pour de plus amples renseignements:

www.ilo.org/ipecc/Campaignandadvocacy/MusicInitiative - ipecc@ilo.org

IPEC - Bureau international du Travail - 4 Route des Morillons - Genève 22 CH-1211 Suisse

© Organisation internationale du Travail 2013 - Novembre 2013